

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## Maintien et Actualisation des Compétences du SST (MAC)

Stages  
INTER/INTRA

## Objectifs

- Maintenir le Sauveteur Secouriste du Travail en capacité d'intervenir efficacement dans une situation d'accident.

## Public concerné

Tout salarié volontaire de l'entreprise, dont le rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise.

## Prérequis

- Être titulaire d'un certificat SST en cours de validité.

## Moyens matériels et outils pédagogiques

- Formation en salle animée par un formateur qualifié titulaire d'un certificat de formateur SST et pompier volontaire
- Ordinateur portable et vidéoprojecteur
- Ecran de projection et paperboard
- Support de formation powerpoint
- Plan d'intervention SST magnétique
- Tapis de sol
- 3 mannequins adulte, enfant, nourrisson
- Masques de visage individuels pour l'exercice du « bouche à bouche »
- DAE : Défibrillateur Automatique Externe
- Couverture de survie
- Trousse de secours
- Caisse à outils et objets dangereux fictifs (scie, couteau, cutter ...)
- Téléphone portable fictif
- Mallette de maquillage (simulation de plaies, saignements ...)

## Contenu du dossier de fin de formation

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Attestation de suivi de la formation
- **Certificat SST valable 2 ans**

## Supports remis au stagiaire

- 1 bloc-notes
- 1 chevalet porte-nom
- 1 macaron SST
- 1 ouvrage reprenant l'ensemble des connaissances qu'un SST doit retenir.



## Durée

- 1 jour (7 heures)

## PROGRAMME

- Révision des gestes d'urgence.
- Actualisation de la formation aux risques de l'entreprise et aux évolutions des référentiels en vigueur.
- A partir d'une mise en situation d'accident du travail simulé proposée par le formateur, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement
- Le candidat répondra à un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention

## Evaluation des acquis

- Les critères d'évaluation sont définis par l'INRS dans une « grille de certification des compétences du SST ».
- Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.
- Seuls les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de SST.
- Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitude physique, l'ensemble des compétences attendues, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

## Validité du Certificat SST

- Pour conserver sa certification, le SST doit suivre une formation de maintien et d'actualisation de ses compétences tous les 24 mois,
- Cependant, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent, afin de garantir un personnel efficace .
- Dans le cas où cette actualisation ferait défaut, le SST perd sa certification SST mais en aucun cas son obligation d'intervenir pour porter secours à une personne en danger.

Effectifs **OBLIGATOIRES** par session  
conformément aux référentiels

en vigueur :

4 stagiaires minimum

10 stagiaires maximum



## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU SST

### Locaux d'accueil, moyens matériels et outils pédagogiques

#### INTER-ENTREPRISES

Notre offre de formation implique la mise à disposition par nos soins de locaux d'accueil, de moyens matériels, d'outils pédagogiques et réglementaires (le cas échéant) nécessaires au bon déroulement de la prestation à savoir :

#### INTRA-ENTREPRISE

Si l'action de formation envisagée se déroule dans les locaux de l'entreprise cliente :

1/ Celle-ci s'engage à mettre à la disposition de l'organisme de formation l'ensemble des moyens nécessaires au bon déroulement de la prestation et ceux exigés selon les référentiels en vigueur.

2/ Elle se charge de transmettre les convocations aux participants, de s'assurer, si tel est le cas, qu'ils sont munis de leur pièce d'identité et équipés des Equipements de Protection Individuelle réglementaires adéquats.

3/ Elle se charge d'informer le personnel délégué par l'organisme de formation de ses consignes internes et des mesures de prévention destinées aux entreprises extérieures.

En cas de manquement desdits moyens listés ci-dessus, le personnel délégué par l'organisme de formation se réserve le droit de ne pas réaliser la prestation.

Moyens MAC SST	Inter	Intra
1 salle de réunion (tables et chaises en nombre suffisant )	X	X
1 ordinateur portable + 1 vidéoprojecteur	X	
1 écran de projection (ou mur clair)	X	X
1 paperboard (ou tableau blanc)	X	X
1 accès à l'ensemble des locaux pour les mises en situation d'accident	X	X
Le kit du formateur (plan d'intervention, mannequins, DAE ...)	X	